

CONSEIL MUNICIPAL

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 26 avril 2019 [Unanimité]
Après prise en compte des remarques suivantes :

- M. AUBE fait remarquer une erreur de date en pied de page.
- Mme GIRAUDET souhaite que soit ajouté page 19 « Mme GIRAUDET remercie l'opposition sur la confiance qui lui est donnée et remercie l'équipe et les services ».

Le conseil municipal a approuvé le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 26 avril 2019.

- Décisions du Maire prise par délégation du Conseil Municipal [information]
Le conseil municipal a pris acte des décisions des 11 et 30 avril, 2, 7 et 20 mai prises par le Maire par délégation du conseil municipal.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

AFFAIRES GENERALES

- Répartition des sièges au sein du conseil métropolitain [Unanimité]
Après présentation du projet de répartition des sièges au sein de conseil métropolitain pour le prochain mandat, le conseil municipal, a émis le vœu que chaque commune puisse disposer d'au moins deux sièges au sein du conseil métropolitain.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

PERSONNEL

- Création de postes pour les agents contractuels au service scolaire [Unanimité]
Le Conseil Municipal a décidé :
 - De créer 28 postes non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité sur le grade d'Adjoint technique territorial :
 - D'autoriser le Maire à recruter des agents contractuels pour pourvoir ces emplois et à signer les contrats de recrutement,
 - De fixer la rémunération des agents recrutés au titre d'un accroissement temporaire d'activité sur la base de l'indice correspondant au 1er échelon du grade d'Adjoint technique territorial assorti du régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité,
 - De dire que les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés et aux charges sociales s'y rapportant seront inscrits au Budget aux chapitre et article prévus à cet effet.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

VIE SCOLAIRE ENFANCE JEUNESSE

- Marché animation enfance jeunesse 3-17 ans – autorisation de signature [Unanimité]
Le conseil municipal a autorisé M. le Maire à signer le marché d'animation enfance jeunesse avec l'IFAC pour un montant estimatif annuel de 523 324,19 € TTC, correspondant à l'offre de base et aux options.
- Tarifs enfance scolaire jeunesse – rectificatif [Unanimité]
Afin de corriger une erreur matérielle commise lors du vote des tarifs 2019 (tarifs créés en avril 2018 non repris), le conseil municipal :
 - A adopté les tarifs complémentaires présentés ;
 - Tarif d'accueil de loisirs sur la matinée avec repas (mercredi) décliné au quotient familial (1,50 € à 12 €)
 - Tarif par ¼ heure de présence en dehors des horaires d'ouverture des structures de 5 €
 - A autorisé Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

FINANCES

- Subvention Muscadétours [Unanimité]
Le conseil municipal :
 - A approuvé la subvention à l'office du tourisme du vignoble de Nantes pour un montant de 2.000 €,
 - A autorisé Monsieur le Maire à procéder à son versement,
 - A approuvé la convention relative au financement de la manifestation « Les Muscadétours ».

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

DEVELOPPEMENT DURABLE ET RELATIONS EXTERIEURES

- Soutien à l'association Guinée 44 [Unanimité]

Le conseil municipal :

- A approuvé les principes retenus par les représentants des 5 communes, tels qu'ils sont exposés ci-dessus
- A prorogé ainsi sur 2020 la participation de la Ville de Basse-Goulaine au programme EduKindia, à hauteur 2 000 €
- A dit que les crédits seront inscrits au budget 2020.

- CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC UNAPLA [Unanimité]

Le conseil municipal :

- A approuvé la signature de la nouvelle convention de partenariat avec UNAPLA par laquelle, pour un budget de 3 000 € par an pendant 3 ans, l'UNAPLA s'engage à veiller au suivi et à l'éventuel remplacement des 6 ruches peuplées, effectue tous les travaux nécessaires, nomme les apiculteurs référents, fournit les informations nécessaires pour sécuriser les locaux, les ruchers et les employés, communique sur ce nouveau partenariat et organise, conjointement avec la commune, l'extraction du miel,
- A dit que les crédits seront inscrits au budget 2020.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

TRAVAUX

- Marché de réfection de terrains de sport au complexe Henri Michel – autorisation de signature [Unanimité]

Le conseil municipal :

- A autorisé M. le Maire à signer les marchés de réfection des terrains de sport au complexe Henri Michel :
 - Avec ARTDAN pour un montant de 577 416 TTC pour le lot 1, correspondant à la réhabilitation du terrain synthétique n°1 et du terrain d'honneur ainsi qu'à la reprise de l'arrosage,
 - Avec ERS pour un montant de 39 501 TTC pour le lot 2, correspondant à la dépose de l'existant, fourniture et pose de nouveaux éclairages sportifs
- A autorisé M. le Maire à lever l'option 2 du lot 2 d'un montant de 1 320 € TTC correspondant à la plus-value pour inaccessibilité des nacelles si cela s'avère nécessaire.
- A autorisé M. le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- Extension de la salle Paul Bouin – maîtrise d'œuvre – avenant n° 1 [24 voix pour et 5 abstentions]

Le conseil municipal :

- A approuvé l'avant-projet définitif,
- A approuvé la passation de l'avenant n°1 avec l'entreprise David CRAS Architecte et ses cocontractants ayant pour objet de :
 - De fixer le coût prévisionnel des travaux à 2 590 400 € HT (valeur mars 2018)
 - De porter le forfait définitif à 319 333 € HT ;
- A autorisé Monsieur le Maire à signer cet avenant ainsi que tous documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

QUESTIONS ORALES

- Monsieur le Maire a fait part au conseil municipal des difficultés rencontrées pour le projet d'extension de la salle Paul Bouin et pour le projet d'extension de l'accueil périscolaire. La DDTM doit en effet réviser le PPRI dans les prochaines années et impose par anticipation des prescriptions très contraignantes pour ces projets.
- Monsieur le Maire a annoncé les dates des prochaines réunions du Conseil Municipal :
 - Le 20 septembre 2019
 - Le 15 novembre 2019
 - Le 20 décembre 2019
- Monsieur le Maire a rappelé que l'inauguration du square aurait lieu le lendemain et serait suivie d'un vin d'honneur en mairie.
- Monsieur le Maire a rappelé que les fêtes des écoles auraient lieu les 29 et 30 juin prochains.
- Monsieur le Maire a indiqué qu'il s'était assuré que les déchets des travaux de réhabilitation du terrain synthétique seraient recyclés.
- Monsieur le maire a annoncé que les travaux de la route du Loroux-Bottreau démarreraient la semaine suivante.
- Monsieur le Maire a annoncé la reconduction du délégataire actuel en charge de la gestion du centre aquatique.
- Monsieur le Maire a annoncé la mise en service prochaine d'une application pour la prise de rendez-vous à distance pour les cartes d'identité et passeports.



Affiché le 17 juin 2019
Le Maire
M. Alain VEY